



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Centre-Val de Loire | 2012

---

### Gas – Les Grands Noyers

Fouille préventive (2012)

Jean-Yves Noël

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37871>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Jean-Yves Noël, « Gas – Les Grands Noyers » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 09 septembre 2020, consulté le 26 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37871>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Gas – Les Grands Noyers

Fouille préventive (2012)

Jean-Yves Noël

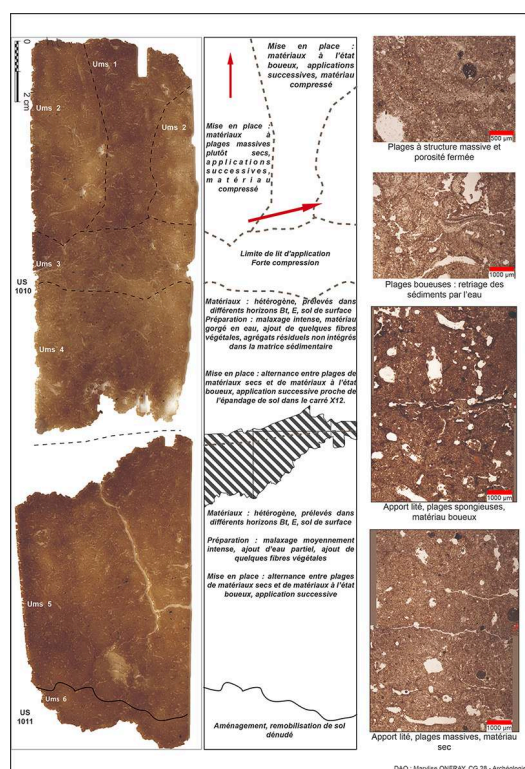
---

- 1 En Eure-et-Loir, la majeure partie des sites archéologiques est reconnue en contexte de plateau. Ces formations peuvent être composées de calcaires et argile à silex, comme en Beauce ou d'argile à meulière et de sables au nord du département. Ils sont recouverts d'une couche plus ou moins épaisse de limons. Ces derniers sont soumis à des processus de pédogénèse et de remobilisations naturelles (érosion/accumulation) ou artificielles (pratiques culturales intensives). La combinaison de ces processus a des conséquences majeures sur la conservation des vestiges archéologiques. Elle complique la détection, la lecture et la compréhension des sites. Du fait de leur ancienneté, les occupations du Néolithique sont soumises à ces contraintes. C'est particulièrement le cas pour la fin de cette période chronologique, mal documentée dans ce secteur géographique. Il s'agit pour l'essentiel de nappes de mobiliers, appelées « épandages ». La nature des occupations (fonction, temporalité) qu'elles reflètent, reste mal élucidée. Le plus souvent, elles sont considérées comme des couches remaniées ou en position secondaire.
- 2 Le site de Gas Les Grands Noyers, localisé à la transition des plateaux de Beauce et du Hurepoix, livre ce type de vestiges, perturbés par une occupation protohistorique, peu lisible. Une approche géomorphologique et géoarchéologique fine de la stratigraphie du site a permis de montrer que la pente actuelle était initialement plus prononcée. Cette dernière serait à l'origine de différentes phases de colluvions, à la fois antérieures, contemporaines et postérieures aux occupations humaines reconnues et en partie responsable de leur altération. Une approche manuelle fine des niveaux de mobilier, relevés en trois dimensions, couplée à plusieurs phases de décapage et associée à une étude géoarchéologique (analyses de micromorphologie des sols) a permis de préciser la nature des processus pédosédimentaires, naturels ou anthropiques, responsables de leur formation. L'identification des faciès liés à l'aménagement, à l'occupation et à la conservation du site a ainsi été possible. Enfin, cette approche a donné la possibilité de reconnaître, avec plus ou moins de certitude, des fosses d'implantation de poteau formant des alignements irréguliers mais parallèles. Ils dessineraient un vaste bâtiment

à possible abside, orienté est-ouest, d'au moins 20 m de long pour 6 à 8 m de large. L'absence de trous de poteau clairement porteurs et d'aménagements visibles à l'emplacement théorique des parois oblige à envisager un mode de construction différent de ceux habituellement reconnus dans le nord de la France pour cette période. Des traces de matériaux de construction de type bauge ont été décelées lors de l'étude micromorphologique des sédiments de ce secteur. Elles permettent d'envisager une construction en terre et bois. L'une des nappes de mobilier correspondrait à des sols successifs (cumulés), identifiés dans la zone circonscrite par ces trous de poteau, donc à l'intérieur du bâtiment. L'autre, située à l'extérieur au nord-est de l'hypothétique abside, serait le fruit de rejets successifs en aire ouverte formant un dépotoir. L'homogénéité du mobilier, issu de ces deux zones, tendrait à démontrer leur contemporanéité.

- 3 Le mobilier céramique issu de ces nappes est essentiellement constitué de pâtes rouges, relativement épaisses, aux inclusions grossières. Les formes associées sont hautes, cylindriques ou tronconiques, parfois en « tonnelet ». Elles peuvent être associées à des moyens de préhension de type languettes. Des céramiques plus fines existent par ailleurs. Elles correspondent à des formes basses ouvertes, de couleur sombre et ornées de triangles incisés remplis d'impressions au poinçon. Cet assemblage est typique du Néolithique final régional, sans pour l'instant renvoyer à un groupe culturel particulier. Le mobilier lithique se compose de produits de débitage et d'éléments de mouture, qui laisse entendre un assemblage à vocation domestique. L'outillage est dominé par les micro-denticulés et les grattoirs. Il se singularise par la présence de tranchets sur éclat. Deux datations au <sup>14</sup>C, effectuées sur des charbons de bois prélevés au cœur de la plus grande densité de mobilier, situeraient ce corpus à la transition entre le Néolithique récent et le Néolithique final soit autour de 3000-2900 av. J.-C.
- 4 Différents processus pédosédimentaires propres aux limons de plateau, ont rendu l'approche de ce site ardue. Une méthodologie adaptée a permis de mettre en évidence des vestiges suffisamment bien conservés pour faire de cette occupation l'une des mieux documentée de cette période, pour ce secteur du sud-ouest du Bassin parisien.

Fig. 1 – Faciès évoquant l'existence d'un mur en terre massive



M. Onfray (CD 28).

## INDEX

**Année de l'opération :** 2012

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwp5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPTUjwiPDxN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPQGFrU1ikj>

## AUTEURS

**JEAN-YVES NOËL**

Conseil général d'Eure-et-Loir